

PARLIAMENTARY ASSEMBLY
OF THE
COUNCIL OF EUROPE

14 January 1988

Doc. 5830

REPORT

on the general policy of the Council of Europe —
The Gulf war
(Rapporteur : Mr MARTINEZ)

I. Draft resolution

presented by the Political Affairs Committee¹

The Assembly,

1. Recalling its Resolutions 849 (1985) and 873 (1987), with its appended appeal, on the war between Iraq and Iran ;
2. Recalling also its Resolution 877 (1987) on Egypt's role in the Middle East today ;
3. Stressing once again its conviction that the Gulf war, now in its eighth year, is a tragedy unacceptable in the late twentieth century ;
4. Welcoming the unanimous adoption, on 20 July 1987, of United Nations Security Council Resolution 598, and paying tribute to the untiring efforts of the United Nations Secretary General to seek, with the belligerent countries, the implementation of this latest call for an immediate cease-fire, as a first step towards a comprehensive, just, honourable and durable settlement of the conflict ;

1. a. Unanimously adopted by the committee on 12 January 1988.

Members of the committee: MM. Baumel (*Chairman*), Steiner, Martinez (*Vice-Chairmen*), Alegre, Alemyr, Antretter, Mrs Baarveld-Schlaman (*Alternate*: Mr de Beer), MM. Björck (*Alternate*: Tarschys), Budtz (*Alternate*: Möller), Butty, Caro, Çelikbas, Crespo, Dejardin, Dupont, Sir Geoffrey Finsberg, MM. Gabbuggiani (*Alternate*: Rauti), Hardy, Hengel (*Alternate*: Mrs Hennicot-Schoepges), Hesele, Hill (*Alternate*: Sir Dudley Smith), Inan, Irmer, Kindle, Kristjansson (*Alternate*: Mrs Helgadottir), de Kwaadsteniet, Mrs Lalumière (*Alternate*: Mr Pontillon), MM. Lied, Lyssarides, Markopoulos, Natali, Noerens, Papadogonas, Portelli, Power, Reddemann, Sarti, Mrs Ugalde.

N.B. The names of those who took part in the vote are printed in italics.

b. See Resolution 892 (Standing Committee, 23 March 1988).

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DU
CONSEIL DE L'EUROPE

14 janvier 1988

Doc. 5830

RAPPORT

sur la politique générale du Conseil de l'Europe —
Guerre du Golfe
(Rapporteur : M. MARTINEZ)

I. Projet de résolution

présenté par la commission des questions politiques¹

L'Assemblée,

1. Rappelant ses Résolutions 849 (1985) et 873 (1987), et l'appel en annexe, relatives à la guerre entre l'Irak et l'Iran ;
2. Rappelant également sa Résolution 877 (1987) relative au rôle actuel de l'Egypte au Proche-Orient ;
3. Soulignant à nouveau sa conviction que la guerre du Golfe, maintenant en sa huitième année, est une tragédie inacceptable en cette fin du vingtième siècle ;
4. Se félicitant de l'adoption unanime, le 20 juillet 1987, de la Résolution 598 du Conseil de sécurité des Nations Unies et rendant hommage aux efforts inlassables déployés par le Secrétaire général des Nations Unies pour obtenir, avec les pays belligérants, qu'il soit donné suite à ce dernier appel en vue d'un cessez-le-feu immédiat, première mesure sur la voie d'un règlement complet, juste, honorable et durable du conflit ;

1. a. Adopté à l'unanimité par la commission le 12 janvier 1988.

Membres de la commission: MM. Baumel (*Président*), Steiner, Martinez (*Vice-Présidents*), Alegre, Alemyr, Antretter, M^{me} Baarveld-Schlaman (*Remplaçant*: M. de Beer), MM. Björck (*Remplaçant*: Tarschys), Budtz (*Remplaçant*: Möller), Butty, Caro, Çelikbas, Crespo, Dejardin, Dupont, Sir Geoffrey Finsberg, MM. Gabbuggiani (*Remplaçant*: Rauti), Hardy, Hengel (*Remplaçant*: M^{me} Hennicot-Schoepges), Hesele, Hill (*Remplaçant*: Sir Dudley Smith), Inan, Irmer, Kindle, Kristjansson (*Remplaçant*: M^{me} Helgadottir), de Kwaadsteniet, M^{me} Lalumière (*Remplaçant*: M. Pontillon), MM. Lied, Lyssarides, Markopoulos, Natali, Noerens, Papadogonas, Portelli, Power, Reddemann, Sarti, M^{me} Ugalde.

N.B. Les noms des membres qui ont pris part au vote sont indiqués en italique.

b. Voir Résolution 892 (Commission Permanente, 23 mars 1988).

5. Regretting that six months later such a cease-fire seems no nearer, while recalling that the Security Council decided "to meet again as necessary to consider further steps to ensure compliance with this resolution";

6. Noting that at the Conference of the Inter-Parliamentary Union (IPU) (Bangkok, 16 October 1987), parliamentarians from all over the world, including the representatives of Iraq and Iran, adopted a resolution giving support to United Nations Security Council Resolution 598 as the most suitable instrument for bringing the Gulf war to an end;

7. Reaffirming once again its belief that the superpowers share with all other countries not only a common interest but a common responsibility to work for the settlement of a conflict in one of the world's most strategically sensitive areas, while regretting that the Washington Summit (8-10 December 1987) failed to reflect common acceptance of this responsibility;

8. Noting that the vitally concerned Islamic, Arab and European organisations have similarly all taken a long time to achieve a coherent position, consistent with the increasing gravity of the situation;

9. Welcoming however the progress made towards achieving a European position on the aspects of security and freedom of navigation in the Gulf, within the seven-member Western European Union, and welcoming equally the progress achieved in unifying positions at the Extraordinary Summit Conference of the Arab League (Amman, 8-11 November 1987);

10. Underlining the fact that the essential duty of the Council of Europe to pursue peace, based on spiritual and moral values, is further enhanced by the membership of Turkey, which the belligerent countries have accepted to represent their interests following the breach of diplomatic relations;

11. Recalling once again the Council of Europe's special commitment to upholding human rights and to the fight against international terrorism, which violates the most elementary human rights, while undermining the indispensable solidarity among democracies;

12. Expresses the wish that the Committee of Ministers of the Council of Europe include the Gulf war and its repercussions on the agenda of its next meeting, including the question of Iranian refugees seeking transit through Turkey;

13. Calls upon the governments and parliaments of member states to support all mediation

5. Déplorant que six mois plus tard la perspective d'un tel cessez-le-feu ne semble pas plus proche, tout en rappelant que le Conseil de sécurité des Nations Unies a décidé «de se réunir à nouveau en tant que de besoin pour envisager l'adoption de nouvelles dispositions afin d'assurer le respect de la présente résolution»;

6. Notant qu'à la Conférence de l'Union interparlementaire (UIP) (Bangkok, 16 octobre 1987), des parlementaires du monde entier, y compris les représentants de l'Irak et de l'Iran, ont adopté une résolution soutenant la Résolution 598 du Conseil de sécurité des Nations Unies comme l'instrument le plus apte à mettre fin à la guerre du Golfe;

7. Réaffirmant une fois encore sa conviction que les superpuissances partagent avec tous les autres pays non seulement l'intérêt, mais aussi la responsabilité, d'œuvrer au règlement d'un conflit dans l'une des régions du monde les plus sensibles du point de vue stratégique, tout en regrettant que le Sommet de Washington (8-10 décembre 1987) n'ait pas reflété une acceptation commune de cette responsabilité;

8. Constatant que les organisations islamiques, arabes et européennes pour qui la question revêt une importance vitale ont beaucoup tardé à parvenir à une position cohérente, à la mesure de la gravité croissante de la situation;

9. Accueillant toutefois avec satisfaction les progrès accomplis dans le sens de l'adoption d'une position européenne par les sept membres de l'Union de l'Europe occidentale sur les aspects relatifs à la sécurité et à la liberté de navigation dans le Golfe, et accueillant avec la même satisfaction le progrès vers l'unification des positions lors du Sommet extraordinaire de la Ligue arabe (Amman, 8-11 novembre 1987);

10. Soulignant que le devoir essentiel du Conseil de l'Europe, qui est de consolider la paix fondée sur des valeurs spirituelles et morales, est encore davantage mis en évidence par le fait qu'il compte parmi ses membres la Turquie, dont les pays belligérants ont accepté qu'elle représente leurs intérêts à la suite de la rupture des relations diplomatiques;

11. Rappelant une fois encore que le Conseil de l'Europe est particulièrement attaché à la défense des droits de l'homme et à la lutte contre le terrorisme international, qui viole les droits de l'homme les plus élémentaires, tout en sapant la solidarité indispensable entre les démocraties,

12. Exprime le vœu que le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe inscrive à l'ordre du jour de sa prochaine réunion la guerre du Golfe et ses répercussions, y compris la question des réfugiés iraniens demandant à transiter par la Turquie;

13. Invite les gouvernements et les parlements des Etats membres à appuyer tous les efforts de

efforts, particularly those of the United Nations Secretary General ;

14. Calls upon the members of the United Nations Security Council urgently to envisage adopting the further steps provided for in Resolution 598 to ensure compliance ;

15. Decides to hold an early debate in order to publicise the urgent need to respect the total embargo of arms supplies to the belligerents, repeated calls for which by the Assembly and by the international community at large have gone unheeded up to now.

II. Explanatory memorandum by Mr MARTINEZ

Introduction

1. In January 1987, our Assembly, in the appendix of its Resolution 873, declared the Gulf war "a tragedy unacceptable at the end of the twentieth century" (see Appendix I) and called upon the parties concerned "but also, and in particular, the international community to do everything possible" — referring in particular to a "total embargo on the sale of arms to the warring states" — to put a stop to the massacre. It is therefore appropriate that we should devote our general policy debate a year later to this subject, all the more so since the two summits held in early December, that of the European Community and that of the superpowers, failed to address the problem in any adequate fashion.

2. A year ago, my predecessor as Rapporteur, Mr Harry van den Bergh, updated his own earlier report of September 1985 — which had marked the 5th anniversary of the conflict — under the four headings, which I also shall follow :

- the military and economic situation ;
- repercussions in the Arab world ;
- role of the United Nations and of the superpowers ;
- Europe's vulnerability and responsibility.

A. The military and economic situation

i. The military situation

3. Writing in January 1987, my predecessor noted (in Doc. 5676) that "the balance, in what nevertheless remains for the time being a stalemate, has shifted in favour of Iran". A year later, the same stalemate persists, but Iraq would appear to have succeeded in redressing the balance through the diplomatic success of the unanimous

médiation, en particulier ceux du Secrétaire général des Nations Unies ;

14. Invite les membres du Conseil de sécurité des Nations Unies à envisager d'urgence l'adoption des nouvelles dispositions prévues dans la Résolution 598 afin d'assurer le respect de cette résolution ;

15. Décide de tenir prochainement un débat pour mettre en lumière l'urgente nécessité d'un embargo total sur les livraisons d'armes aux belligérants, embargo non respecté jusqu'à présent malgré les demandes répétées de l'Assemblée et de la communauté internationale.

II. Exposé des motifs par M. MARTINEZ

Introduction

1. En janvier 1987, notre Assemblée, en annexe à sa Résolution 873, a déclaré que la guerre du Golfe était une «tragédie inacceptable en cette fin du vingtième siècle» (voir annexe I) et a demandé non seulement aux parties concernées «mais surtout à la communauté internationale de faire tout leur possible», mentionnant en particulier un «embargo total sur la vente d'armes aux pays belligérants», pour mettre fin au massacre. Il convient donc un an plus tard de consacrer notre débat de politique générale à ce sujet, d'autant plus que les deux sommets qui se sont réunis début décembre, celui de la Communauté européenne et celui des superpuissances, ne se sont pas attaqués au problème de façon adéquate.

2. Il y a un an, M. Harry van den Bergh, le rapporteur qui m'a précédé, a mis à jour son rapport antérieur de septembre 1985 qui avait marqué le 5^e anniversaire du début du conflit, sous les quatre rubriques que je retiendrai également :

- situation militaire et économique ;
- répercussions dans le monde arabe ;
- rôle des Nations Unies et des superpuissances ;
- vulnérabilité et responsabilité de l'Europe.

A. Situations militaire et économique

i. Situation militaire

3. En janvier 1987, mon prédécesseur écrivait (Doc. 5676) que «la balance, dans ce qui reste néanmoins pour le moment une impasse, penche désormais en faveur de l'Iran». Un an plus tard, on se trouve dans la même impasse, mais l'Irak semble avoir réussi à redresser la balance grâce au succès diplomatique qu'a représenté le vote una-

United Nations Security Council vote of Resolution 598 on 20 July, but also militarily and economically. Iran's new isolation, though it might be offset by a recent "normalisation" of relations with France as well as a *rapprochement* with the Soviet Union (see Chapters C and D, below), is strikingly illustrated by the fact that the greatest Western naval armada to be assembled since World War II is now deployed in the Gulf, nominally on the neutral mission of upholding "freedom of navigation", but in reality to protect the freedom of movement for the oil tankers of Iraq's allies, notably Kuwait. All Iraq's own oil is now exported by pipeline and the foreign naval presence does nothing to protect the Iranian tankers from Iraq's Exocets.

4. Ironically, this internationalisation of the situation in Iraq's favour followed the Iraqi attack in May on the USS *Stark*, in which 28 American sailors died. In particular it follows the United States acceptance in July of an invitation from Kuwait to "reflag" and escort her tankers, and the decision of several European countries to sweep mines (a capability in which the American fleet is deficient) following the discovery in August that such mines were being laid in the Gulf of Oman by Iran.

5. Iraq's advantage where the war at sea is concerned is underlined by the fact that Iran, whose airforce is almost non-existent, makes no attempt to protect her shipping. Iraqi pilots now attack, almost as a matter of routine, the Larak oil terminal at the Gulf entrance, some 600 miles from their airfields. It has however been observed that the tankers hit in such a spectacular fashion are soon back in action. Indeed repairs are reported to cost less than the estimated 1,3 million United States dollars for a single *Aérospatiale* Exocet. Other favourite Iraqi targets are the refinery at Tabriz and the oilfields of Bibi Hakimea, Karakh, Maroun and Kajsaran.

6. Iran's retaliation takes the form of attacks by small speedboats, often Swedish-built Boghammars armed with machine-guns and grenade-launchers. Not that Iran's military technology is always primitive. The Americans were recently shocked by evidence that the Iranians possess the highly advanced Stinger missile and there seems little doubt that the Afghan resistance, supplied by both the United States and Iran, is the source of such weapons.

7. More spectacularly, the Iranians have increased their arsenal of surface-to-surface missiles by adding to the Soviet "Scud", which had

nime par le Conseil de sécurité des Nations Unies de la Résolution 598 le 20 juillet, mais aussi sur les plans militaire et économique. Le nouvel isolement de l'Iran, même s'il peut être contrebalancé par une récente «normalisation» des relations avec la France et par un rapprochement avec l'Union Soviétique (voir chapitres C et D ci-après), est illustré de façon frappante par le fait que la plus grande flotte navale occidentale jamais assemblée depuis la deuxième guerre mondiale est aujourd'hui déployée dans le Golfe, en principe chargée de la mission neutre de faire respecter «la liberté de navigation», mais en réalité c'est la liberté de circulation des pétroliers des alliés de l'Irak, et notamment du Koweït, qui est protégée. Tout le pétrole de l'Irak est maintenant exporté par oléoduc et la présence navale étrangère ne fait rien pour protéger les pétroliers iraniens contre les Exocets irakiens.

4. Ironiquement, cette internationalisation de la situation en faveur de l'Irak a fait suite à l'attaque irakienne en mai du navire américain *Stark* au cours de laquelle vingt-huit marins américains ont trouvé la mort. Elle fait suite notamment à l'acceptation par les Etats-Unis en juillet d'une invitation du Koweït à faire passer les pétroliers sous pavillon américain et à les escorter, et à la décision de plusieurs pays européens de draguer les mines (la flotte américaine n'étant pas bien équipée pour le faire) après la découverte en août du fait que ces mines étaient déposées dans le golfe d'Oman par l'Iran.

5. L'avantage de l'Irak en ce qui concerne la guerre en mer est souligné par le fait que l'Iran, dont la force aérienne est presque inexistante, ne fait aucun effort pour protéger ses navires. Les pilotes irakiens attaquent maintenant, presque systématiquement, le terminal pétrolier de Larak à l'entrée du Golfe, à quelque 1 000 km de leurs terrains d'aviation. On a toutefois observé que les pétroliers touchés de façon si spectaculaire sont vite remis en service. En effet, les réparations coûtent, paraît-il, moins qu'un seul Exocet de l'Aérospatiale dont le prix est estimé à 1,3 million de dollars. D'autres cibles privilégiées de l'Irak sont la raffinerie de Tabriz et les champs pétrolifères de Bibi Hakimea, Karakh, Maroun et Kajsaran.

6. Les représailles de l'Iran prennent la forme d'attaques par de petits canots automobiles, souvent des Boghammars construits en Suède, armés de mitrailleuses et de lance-grenades. Toutefois, la technologie militaire iranienne n'est pas toujours primitive. Les Américains ont récemment constaté avec stupeur que les Iraniens possédaient le missile de haute technologie Stinger et il paraît hors de doute que la résistance afghane, approvisionnée par les Etats-Unis et par l'Iran, serait la source de ces armes.

7. Plus spectaculairement, les Iraniens ont accru leur arsenal de missiles sol-sol en ajoutant au «Scud» soviétique, qui avait auparavant frappé

previously scored several hits in Baghdad, the Chinese-built "Silkworm". The latter, copied from an earlier generation of Soviet weapons and carried for some twenty years by Chinese warships, is technologically antiquated, but is nevertheless estimated to have three times the destructive power of the Exocet. Considering that it was a Silkworm that hit the United States-owned (but Liberian-registered) supertanker *Sungari*, in mid-October, the response of the United States can be seen to have been restrained in destroying two deserted oil rigs rather than, for example, the Silkworm-launching sites on the Faw peninsula which are also well placed for attacks on the Kuwaiti mainland as well as on her shipping.

8. Explaining the attack, President Reagan described it as "prudent and restrained" as well as "lawful exercise of the right to self-defence enshrined in Article 51 of the United Nations Charter". He also stated that: "We have informed the Government of Iran of our desire for an urgent end to tension in the region and an end to the war."

9. Iran, too, has shown prudent restraint, especially when compared with its bellicose rhetoric where the United States is concerned, and in general has reserved missile attacks on cities and speedboat attacks on shipping as reprisals for Iraqi attacks.

10. On land, only minor offensives, like *Kerbala 8* in the South in April and *Nasr 4* in Kurdistan in June, have been undertaken by Iran since the furious assault on Basra in December and January 1986-87. But once again, as I wrote in early December, an unprecedented mobilisation is reportedly going ahead on the southern front, threatening yet another "final push" against Basra, whose defences have also been further strengthened over the last year, ensuring a terrible cost in human lives whether or not the front holds.

ii. The economic situation

11. Where the economic situation is concerned, my predecessor (Doc. 5676 of January 1987) noted that "short of acute economic pressure", Iran (because of her much greater population coupled with strategic depth) "lacks an incentive to seek an end to the war of attrition". It can, however, be noted that Iran has since been brought under some pressure as a result of the American decision in October to ban oil imports from Iran and the British decision, following the attack on the tanker *Gentle Breeze*, to close the arms procurement office operated in London under cover of the National Iranian Oil Company. On Secretary of State Shultz's admission, the American move was largely symbolic, although oil earnings by Iran

plusieurs fois à Bagdad, le «Silkworm» fabriqué en Chine. Celui-ci, copie d'armes soviétiques d'une génération plus ancienne et qui équipe depuis une vingtaine d'années des navires de guerre chinois, est technologiquement dépassé, mais possède néanmoins, estime-t-on, trois fois la puissance destructrice de l'Exocet. Si l'on considère que c'est un Silkworm qui a touché le superpétrolier américain (mais immatriculé au Liberia) *Sungari*, à la mi-octobre, on peut trouver que les Etats-Unis ont réagi modérément en détruisant deux plates-formes pétrolières désertées plutôt que, par exemple, les aires de lancement des Silkworm installées sur la péninsule de Fao et qui sont également bien placées pour attaquer non seulement les navires, mais aussi le territoire Koweïtien.

8. En commentant l'attaque, le Président Reagan l'a décrite comme «prudente et modérée» et comme un «juste exercice du droit à l'autodéfense inscrit dans l'article 51 de la Charte des Nations Unies». Il a aussi déclaré: «Nous avons informé le Gouvernement de l'Iran de notre désir qu'il soit rapidement mis fin à la tension dans la région et à la guerre.»

9. L'Iran, lui aussi, a fait preuve de prudence et de modération, surtout par rapport à sa rhétorique belliqueuse à l'adresse des Etats-Unis, et en règle générale ne recourt aux attaques de missiles sur les villes et aux attaques de canots automobiles contre les navires qu'en guise de représailles contre les attaques irakiennes.

10. Sur terre, l'Iran n'a entrepris depuis l'assaut violent de Bassora en décembre et en janvier 1986-1987 que des offensives mineures, comme *Kerbala 8* dans le Sud en avril et *Nasr 4* dans le Kurdistan en juin. Mais une fois encore, comme je l'ai écrit début décembre, on signale une mobilisation sans précédent sur le front Sud, qui fait craindre un autre «assaut final» contre Bassora, dont les défenses ont aussi été renforcées au cours de l'année dernière, ce qui entraînera de grandes pertes en vies humaines, que le front tienne ou non.

ii. Situation économique

11. Pour ce qui concerne la situation économique, mon prédécesseur (Doc. 5676 de janvier 1987) notait que «mise à part une forte pression économique», l'Iran (à cause de sa population beaucoup plus nombreuse et de sa profondeur stratégique) «n'a aucune raison de chercher à mettre fin à la guerre d'usure». On peut néanmoins observer que l'Iran a été depuis soumis à des pressions par suite de la décision américaine d'octobre d'interdire les importations de pétrole d'Iran et de la décision britannique, suite à l'attaque du pétrolier *Gentle Breeze*, de fermer l'Agence d'achat d'armes qui fonctionnait à Londres sous la couverture de la *National Iranian Oil Company*. Comme l'a admis le secrétaire d'Etat Shultz, la décision

from sales to the United States from January to July 1987 were estimated at over 1 thousand million dollars. The London Arms-procurement office is thought to have processed up to 70 % of Iran's requirements in military equipment. The difficulties facing the arms embargo called for by our Assembly, as well as the United Nations Security Council in its Resolution 598, are discussed below (paragraphs 54 to 58). During early September's unprecedentedly violent flare-up in the "tanker war", Iraqi missiles reportedly hit 12 of Iran's estimated fleet of up to 16 tankers shuttling its exports through the Gulf. Unfortunately, this attempt to bring Iran to the conference table appears to have failed like all the others.

12. Iraq, on the other hand, opened a new 500 000-barrels-per-day pipeline across Turkey (Kirkuk-Dortyol) in August, and is expected to earn approximately 12 thousand million United States dollars from its oil exports in 1987. This country is also threatening to undermine the OPEC price-support mechanism (a system in which Saudi Arabia tacitly supports Iran) by substantially exceeding her allocated production quota.

B. Repercussions in the Arab world

i. *Crumbling of Arab hard-liners' support for Iran at the Arab League Summit*

13. The report of my predecessor referred to the efforts of King Hussein of Jordan to bring about a reconciliation between the Syrian and Iraqi leaders. These efforts have continued tirelessly, with a secret meeting in the Jordanian desert in April. It was confirmed by President Saddam Hussein in October that he had held two meetings of several hours' duration with President Assad on that occasion. The culmination of these efforts was reached at the Arab League's Extraordinary Summit at Amman (8-11 November), when the two presidents were photographed joking and laughing together. Yet Syrian opposition was enough to prevent even the breaking off of diplomatic relations between members of the Arab League and Iran, let alone tougher sanctions. This was in spite of the fact that all the twenty-one Arab League members (including Libya and Syria) had agreed in Tunis in August "to give Iran until 20 September" to accept the cease-fire call contained in United Nations Security Council Resolution 598 of 20 July (see Appendix II). Syria was not, however, in a position either to block the authorisation granted to individual members of the Arab League to resume relations with Egypt (see paragraph 18 below) or to veto the support expressed in the

américaine était largement symbolique, bien que l'on estime que les recettes tirées par l'Iran des ventes aux Etats-Unis entre janvier et juillet 1987 ont été supérieures à 1 milliard de dollars. On pense que l'Agence d'achat d'armes de Londres traitait jusqu'à 70 % des besoins de l'Iran en équipement militaire. Les difficultés auxquelles se heurte l'embargo sur les armes demandé par notre Assemblée, ainsi que par la Résolution 598 du Conseil de sécurité des Nations Unies, sont examinées plus loin (paragraphes 54 à 58). Au cours de la flambée d'une violence sans précédent de la « guerre des pétroliers » au début de septembre, les missiles irakiens auraient frappé douze bâtiments iraniens sur les seize pétroliers qui font la navette à travers le Golfe en transportant ses exportations et dont la flotte se compose selon les estimations. Malheureusement, cette tentative d'amener l'Iran à la table de conférence paraît avoir échoué comme toutes les autres.

12: De son côté, l'Irak a inauguré en août un nouvel oléoduc capable d'acheminer 500 000 barils par jour à travers la Turquie (Kirkouk-Dortyol) et on escompte que ses exportations de pétrole lui rapporteront en 1987 environ 12 milliards de dollars. Ce pays menace également de saper le mécanisme de soutien des prix de l'OPEP (système dans lequel l'Arabie saoudite appuie tacitement l'Iran) en dépassant notablement le quota de production qui lui est alloué.

B. Répercussions dans le monde arabe

i. *Effritement du soutien à l'Iran au sommet arabe par les partisans de la ligne dure*

13. Le rapport de mon prédécesseur faisait mention des efforts du roi Hussein de Jordanie pour obtenir une réconciliation entre les dirigeants syriens et irakiens. Ces efforts se sont poursuivis inlassablement et une réunion secrète a eu lieu dans le désert jordanien en avril. Le Président Saddam Hussein a confirmé en octobre qu'il s'était à cette occasion entretenu deux fois durant plusieurs heures avec le Président Assad. Le point culminant de ces efforts a été le Sommet extraordinaire de la Ligue arabe à Amman (8-11 novembre) au cours duquel les deux présidents ont été photographiés en train de plaisanter et de rire ensemble. Pourtant l'opposition syrienne a suffi à empêcher même la rupture des relations diplomatiques entre les membres de la Ligue arabe et l'Iran, sans parler de sanctions plus sévères. Et ceci en dépit du fait que les vingt et un membres de la Ligue arabe (y compris la Libye et la Syrie) avaient décidé à Tunis, en août « de donner à l'Iran jusqu'au 20 septembre » pour accepter l'appel au cessez-le-feu contenu dans la Résolution 598 du 20 juillet du Conseil de sécurité des Nations Unies (voir annexe II). La Syrie, toutefois, n'a été en mesure ni de bloquer l'autorisation accordée aux membres de la Ligue arabe de renouer individuellement des relations

communiqué for Kuwait's measures (that is to say including the placing of eleven of its tankers under the American flag) "to defend its land and waters".

ii. *Kuwait, Saudi Arabia and the Gulf Co-operation Council*

14. The great wealth and small size of Kuwait (total population 1,7 million — of which 30 % are Shias — with a defence force of some 13 000) make the country particularly vulnerable to its larger neighbours, notably Iran. Its "catalytic" action started in May when three Soviet tankers were chartered, in contradiction to the often-stated goal both of the Arab League and of the Gulf Co-operation Council (GCC) to pursue a self-reliant policy with a view to curbing the role of the superpowers in the area. According to analysts (including John Bulloch in *The Independent* of London, on 20 October 1987), Kuwait was responding deliberately, when calling in the superpowers, to what it saw as the long-term danger that Iran might break through at Basra in one of its forthcoming offensives, and impose its will on Kuwait. Only the superpowers could ensure that Iran "will not be allowed to win the war". For this, Kuwait is now paying the price, for example, with Iranian Silk-worm missile attacks on her main Sea Island petroleum-exporting terminal.

15. The six-member Gulf Co-operation Council, set up in the first year of the war to respond to the challenges it posed, is split into two unequal groups: the strongly anti-Iranian conservatives (Saudi Arabia, Kuwait and Bahrain), and the three others condemned by history and geography to a closer relationship with Iran (Oman, Qatar and the United Arab Emirates). In the latter, to give one example, Dubai's dry docks are continuously engaged in repairing Iranian supertankers damaged by Iraq's Exocets.

16. Saudi Arabia was, on "Black Friday" 31 July, the victim of the most traumatic single event of the Arab and Islamic year when riots, no doubt provoked by Iranian pilgrims, left a death toll of 401 in Mecca (official Saudi figures). This event certainly led to a surge of Arab solidarity, stopping short however of concrete action against Iran. But it probably damaged Saudi Arabia more than Iran (whose pilgrims constituted the majority of those killed), since Gulf-based bankers are reporting clear signs that foreign banks, for example, are shying away from new business in the area and Saudi Arabia in particular. This accelerates a trend exemplified by the near-10 % reduction in

avec l'Egypte (voir plus loin paragraphe 18), ni d'interdire par son veto le soutien exprimé dans le communiqué aux mesures prises par le Koweït (y compris celle qui a consisté à placer onze de ses pétroliers sous pavillon américain) «pour défendre son territoire et ses eaux».

ii. *Le Koweït, l'Arabie saoudite et le Conseil de coopération du Golfe*

14. La grande richesse et la petite taille du Koweït (population totale 1,7 million d'habitants, dont 30 % de chiïtes, avec une force défensive d'environ 13 000 personnes) rendent le pays particulièrement vulnérable à ses voisins plus grands, notamment l'Iran. Son action «catalytique» a débuté en mai, au moment où il a affrété trois pétroliers soviétiques, en contradiction avec l'objectif souvent affirmé tant par la Ligue arabe que par le Conseil de coopération du Golfe (CCG) de poursuivre une politique autonome afin de réduire le rôle des superpuissances dans la région. D'après certains analystes, (dont John Bulloch dans *The Independent* de Londres du 20 octobre 1987), le Koweït réagissait délibérément, en faisant appel aux superpuissances, à ce qu'il considérait comme le danger à long terme de voir l'Iran faire une percée à Bassora lors d'une de ses prochaines offensives, et imposer sa volonté au Koweït. Seules les superpuissances pourraient assurer que l'Iran «ne sera pas autorisé à gagner la guerre». Le Koweït en paie aujourd'hui le prix sous forme, par exemple, d'attaques de missiles Silk-worm iraniens contre son principal terminal d'exportation de pétrole de Sea Island.

15. Le Conseil de coopération du Golfe, organe regroupant six pays membres, créé au cours de la première année de la guerre pour réagir aux défis qu'elle posait, est divisé en deux groupes inégaux, les conservateurs fortement anti-iraniens (Arabie saoudite, Koweït et Bahrein) et les trois autres membres condamnés par l'histoire et la géographie à des rapports plus étroits avec l'Iran (Oman, Qatar et les Emirats arabes unis). A titre d'exemple, à Dubai, dans les Emirats, les cales sèches sont continuellement occupées par la réparation des superpétroliers iraniens endommagés par les Exocets irakiens.

16. L'Arabie Saoudite a été, le «Vendredi noir» 31 juillet, victime de l'événement le plus traumatisant de l'année arabe et islamique au moment où des émeutes, sans nul doute provoquées par des pèlerins iraniens, ont entraîné la mort de 401 personnes à La Mecque (chiffres officiels saoudiens). Cet événement a certainement provoqué un sursaut de solidarité arabe, qui ne s'est toutefois pas traduit par une action concrète contre l'Iran. Mais il a probablement nui davantage à l'Arabie saoudite qu'à l'Iran (dont les pèlerins constituaient la majorité des victimes), puisque les banquiers installés dans le Golfe indiquent que d'après des signes qui ne trompent pas, les ban-

the economies of the GCC countries in the course of 1986. It was also reported on 30 November (*International Herald Tribune*) that Saudi Arabia was the victim of a new form of Iranian pressure in being obliged to send home 10 000 élite Pakistani troops. This pressure seems to have been aimed primarily at Pakistan "where Shias have recently been emerging as a force on the already tumultuous political scene", and where the Iranian ambassador in Islamabad is said to have openly boasted that he could "bring a million Shiites into the streets in an hour".

iii. *The special role of Egypt and Algeria*

17. In the report I presented in April 1987 on "Egypt's role in the Middle East today" (Doc. 5712), it was stated that "while Iran boycotted the Kuwait Summit and Iraq's President Saddam Hussein was too preoccupied with the defence of Basra to attend, it was natural that the rich, sparsely-populated Gulf states, should look to Egypt, whose population exceeds that of Iran and which maintains well-equipped armed forces numbering 500 000 men, as a potential saviour at a time when the initiative in the long-stalemated war appears to have shifted in Iran's favour".

18. It was reported (*Le Monde*, 27 October 1987) that the Gulf Co-operation Council countries had discreetly but generously been helping Egypt to service its 4,5 thousand million dollar debt to the United States (for arms purchases), and Syrian displeasure, which was enough to stop Egypt being invited to rejoin the Arab League, could not prevent nine Arab countries from restoring diplomatic relations in the days following the Extraordinary Summit of the Arab League in Amman.

19. Algerian diplomacy played a crucial role in facilitating the deal leading to the release of the American hostages in 1981, and Foreign Minister Ahmed Taleb Ibrahimi, visiting Paris in early August, stated: "Every time there are humanitarian questions, Algeria is present." Algeria is also active in pursuing the reduction of tension between the Arabs and Iran. Thus, when the Algerian Foreign Minister arrived in Tehran for a two-day visit in mid-September, there was talk of a climate of "understanding", and the minister stated that "the solid political relations which link Iran and Algeria have been reinforced since the Islamic revolution, since both countries have suffered many martyrs on the road to independence". Moreover a carefully worded statement issued by the Algerian Foreign Ministry in mid-October con-

ques étrangères, par exemple, évitent de se lancer dans de nouvelles affaires dans la zone et en Arabie saoudite notamment. Ceci accélère une tendance illustrée par une réduction de près de 10 % des économies des pays du CCG au cours de 1986. Il a également été signalé le 30 novembre (*International Herald Tribune*) que l'Arabie saoudite était victime d'une nouvelle forme de pression iranienne l'obligeant à renvoyer chez eux 10 000 combattants d'élite pakistanais. Cette pression semble avoir visé essentiellement le Pakistan «où les chiites sont récemment apparus comme une force sur la scène politique déjà tumultueuse» et où l'ambassadeur iranien à Islamabad se serait, dit-on, vanté de pouvoir «faire descendre un million de chiites dans la rue en une heure».

iii. *Rôle particulier de l'Egypte et de l'Algérie*

17. Dans le rapport que j'ai présenté en avril 1987 sur «le rôle actuel de l'Egypte au Proche-Orient» (Doc. 5712), il est indiqué que «alors que l'Iran boycottait le Sommet du Koweït et que le président irakien Saddam Hussein était trop préoccupé par la défense de Bassora pour y assister, il était naturel que les Etats riches et peu peuplés du Golfe se tournent vers l'Egypte, qui est plus peuplée que l'Iran et possède une armée de 500 000 hommes bien équipés, comme un sauveur potentiel au moment où l'initiative dans cette longue guerre sans issue semble avoir basculé en faveur de l'Iran».

18. D'après un rapport paru dans la presse (*Le Monde*, 27 octobre 1987), les pays du Conseil de coopération du golfe avaient aidé l'Egypte discrètement mais généreusement à assurer le service de sa dette de 4,5 milliards de dollars envers les Etats-Unis (pour achat d'armes) et la désapprobation syrienne, qui a suffi à interdire que l'on invite l'Egypte à rejoindre la Ligue arabe, n'a pas pu empêcher neuf pays arabes de renouer des relations diplomatiques dans les jours qui ont suivi le Sommet extraordinaire de la Ligue arabe d'Amman.

19. La diplomatie algérienne a joué un rôle crucial en facilitant la négociation qui a conduit à la libération des otages américains en 1981, et le ministre des Affaires étrangères Ahmed Taleb Ibrahimi, lors de son passage à Paris au début d'août, a déclaré: «Chaque fois qu'il se pose des questions humanitaires, l'Algérie est présente.» L'Algérie participe aussi activement aux efforts déployés pour réduire la tension entre les arabes et l'Iran. Ainsi, quand le ministre des Affaires étrangères algérien est arrivé à Téhéran pour une visite de deux jours à la mi-septembre, on a parlé d'un climat de «compréhension», et le ministre a déclaré que «les solides relations politiques qui lient l'Iran et l'Algérie se sont renforcées depuis la révolution islamique, car les deux pays ont eu de nombreux martyrs dans la voie de l'indépendance». En outre, une

tained a discreet pro-Iranian undertone in its condemnation of the "real risks of internationalisation", risks which, as we have noted, Iraq and her closest allies are quite happy to run.

C. Role of the United Nations and of the superpowers

i. United Nations Security Council Resolution 598

20. It is easy to observe that the appended United Nations Security Council resolution, which is historic in the sense that it is the first for ten years to allude to the possibility of mandatory "measures to ensure compliance", has been more easily saleable to Iraq than to Iran. Its first operative paragraphs are indeed almost identical with those called for last year by President Saddam Hussein, namely :

— an immediate cease-fire with a withdrawal of all forces to internationally recognised boundaries ;

— an exchange of all prisoners.

21. From Iran's point of view, the latest text would even seem a step backwards from Resolution 582 of February 1986 which (without specifying) went as far as "deploring the initial act which gave rise to the conflict". Iran's insistence, however, remains that it will be satisfied only if the international community condemns Iraq as the aggressor (as the Political Affairs Committee's Sub-committee on the situation in the Middle East was informed already, in June 1985, by Deputy Prime Minister Ali Reza Moaiyeri, accompanied by the "interpreter" Vahid Gorji).

22. The reaction is thus very similar to reactions to earlier texts, namely strong criticism, but not outright rejection because of certain "positive elements" contained in the resolution. The element in question is the reference in the sixth operative paragraph to "entrusting an impartial body with enquiring into responsibility for the conflict" and reporting to the Security Council "as soon as possible".

23. As long as a permanent member of the Security Council (in this case the Soviet Union, see paragraphs 38 to 41 below) is prepared to see an element of "flexibility" in this familiar posture of Iran, this country is shielded from the threat (of an economic or arms embargo, for example) contained in the resolution's final paragraph : "Decides to meet again as necessary to consider further steps to ensure compliance with this resolution."

déclaration aux termes soigneusement pesés publiée par le ministre des Affaires étrangères algérien à la mi-octobre contenait une nuance discrète pro-iranienne dans sa condamnation des «risques réels d'internationalisation», risques que, comme on l'a vu, l'Irak et ses plus proches alliés courent allègrement.

C. Rôle des Nations Unies et des superpuissances

i. La Résolution 598 du Conseil de sécurité des Nations Unies

20. Il est facile d'observer que la résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies jointe en annexe, qui contient pour la première fois depuis dix ans une allusion à la possibilité d'adopter des «dispositions afin d'assurer le respect» des décisions, a été plus facile à faire accepter à l'Irak qu'à l'Iran. Les premiers paragraphes de son dispositif sont d'ailleurs presque identiques à ce que demandait le président Saddam Hussein l'année dernière, à savoir :

— un cessez-le feu immédiat avec le retrait de toutes les forces jusqu'aux frontières internationalement reconnues ;

— un échange de tous les prisonniers.

21. Du point de vue de l'Iran, le dernier texte semble même marquer un pas en arrière par rapport à la Résolution 582 de février 1986 qui (sans spécifier) était allée jusqu'à «déplorer l'acte initial qui a provoqué le conflit». L'Iran continue à déclarer toutefois qu'il ne sera satisfait que si la communauté internationale condamne l'Irak comme l'agresseur (comme la sous-commission de la situation au Moyen-Orient de la commission des questions politiques en avait été informée dès juin 1985 par le Premier ministre adjoint Ali Reza Moaiyeri, accompagné de l'«interprète» Vahid Gordji).

22. La réaction est donc très similaire à celle qu'avaient suscité les textes antérieurs. Elle consiste en une vive critique, et non en un rejet pur et simple à cause de certains «éléments positifs» contenus dans la résolution. L'élément en question est l'allusion dans le sixième paragraphe du dispositif à «la possibilité de charger un organe impartial d'enquêter sur la responsabilité du conflit» et de faire rapport au Conseil de sécurité «dès que possible».

23. Tant qu'un membre permanent du conseil de sécurité (en l'occurrence l'Union Soviétique, voir plus loin paragraphes 38 à 41), est disposé à voir un élément de «souplesse» dans cette position coutumière de l'Iran, ce pays est à l'abri de la menace (d'un embargo économique sur les livraisons d'armes, par exemple) contenue dans le dernier paragraphe de la résolution : «Décide de se réunir à nouveau en tant que de besoin pour envisager l'adoption de nouvelles dispositions afin d'assurer le respect de la présente résolution.»

24. A certain euphoria was generated by the adoption of this resolution on 20 July, especially within the United States Administration, believing that Iran, for example by her mine-laying activities in international waters, to which a Soviet tanker had among others fallen victim, could at last be brought under serious pressure, having alienated virtually the entire international community.

25. Once again, Secretary General Perez de Cuellar, with his wide experience of intractable situations (such as Cyprus), was entrusted with the "necessary arrangements" in consultation with the belligerent countries. On 16 October at the Conference of the Inter-Parliamentary Union in Bangkok, parliamentarians from all over the world, including representatives of Iran and Irak, voted a resolution giving support to the United Nations resolution as the most suitable instrument for bringing the war to an end.

ii. *The United Nations Secretary General*

26. Following his talks in mid-September with leaders in both belligerent countries, Mr Perez de Cuellar stated: "I didn't arrive empty-handed — I came with an outline of a plan for the implementation of the resolution (598) which I have discussed in detail." Reactions in the Security Council to the Secretary General's confidential report differed widely: on the one hand, the British Foreign Secretary, Sir Geoffrey Howe, was in favour of moving rapidly to consider sanctions, while the Soviet Deputy Foreign Minister, Vladimir Petrovsky, spoke positively of "progress".

27. Word filtered out that Iran was proposing a cessation of hostilities in two phases: the first would consist of a *de facto* cease-fire, while the independent commission to establish responsibilities started work, and the cease-fire would become official only "after identification of the aggressor". Mr Perez de Cuellar saw significance in the fact that, for the first time, he got a unified position from the four leaders with whom he had conferred during his three days in Tehran.

28. The Italian Foreign Minister, Mr Giulio Andreotti, who took over the chairmanship of the Security Council from his colleague from Ghana on 1 October, placed himself among the optimists. "Determination of responsibilities is a very complex matter", he said. "I think that it should be possible to distinguish two phases: that of the identification of the party which opened hostilities and that of the identification of the deeper and more immediate origins of the conflict."

29. A month later (mid-October), after an intransigent speech by the Iranian President Ali Khamenei before the General Assembly, the Security Council had plainly made a concession to

24. L'adoption de cette résolution le 20 juillet a engendré une certaine euphorie, surtout au sein de l'administration des Etats-Unis qui a pensé que l'Iran, par exemple pour ce qui concerne le minage des eaux internationales, dont un pétrolier soviétique avait été, entre autres, victime, pourrait enfin être soumis à des pressions sérieuses, s'étant aliéné pratiquement toute la communauté internationale.

25. Une fois encore, le Secrétaire général Perez de Cuellar, avec sa grande expérience des situations difficilement solubles (comme celle de Chypre) a été chargé de prendre les «dispositions nécessaires» en concertation avec les pays belligérants. Le 16 octobre à la Conférence de l'Union interparlementaire tenue à Bangkok, des parlementaires du monde entier, y compris les représentants de l'Iran et de l'Irak, ont voté une résolution appuyant la résolution des Nations Unies, comme l'instrument le plus apte à mettre fin à la guerre.

ii. *Le Secrétaire général des Nations Unies*

26. A la suite des entretiens qu'il a eus à la mi-septembre avec les dirigeants des deux pays belligérants, M. Perez de Cuellar a déclaré: «Je ne suis pas arrivé les mains vides — je suis venu avec un projet de plan pour la mise en œuvre de la Résolution (598) que j'ai examinée en détail.» Les réactions du Conseil de sécurité au rapport confidentiel du Secrétaire général ont été extrêmement variées: d'une part, Sir Geoffrey Howe, ministre des Affaires étrangères britanniques, a déclaré souhaiter que l'on passe rapidement à l'examen de sanctions, tandis que Vladimir Petrovsky, ministre adjoint des Affaires étrangères soviétique, a parlé positivement de «progrès».

27. L'idée se répandit que l'Iran proposait un arrêt des hostilités en deux phases: la première consisterait en un cessez-le-feu de fait, tandis que la commission indépendante chargée d'établir les responsabilités se mettrait au travail, et le cessez-le-feu ne deviendrait officiel qu'«après identification de l'agresseur». M. Perez de Cuellar a attaché de l'importance au fait que pour la première fois les quatre dirigeants avec qui il avait conféré au cours de ces trois jours à Téhéran avaient adopté une position unifiée.

28. M. Giulio Andreotti, ministre italien des Affaires étrangères, qui a succédé le 1^{er} octobre à son collègue du Ghana à la présidence du Conseil de sécurité s'est placé parmi les optimistes. «La détermination des responsabilités est une question très complexe», déclara-t-il. «Je pense qu'il devrait être possible de distinguer deux phases: celle de l'identification de la partie qui a ouvert les hostilités et celle de l'identification des origines plus profondes et plus immédiates du conflit.»

29. Un mois plus tard (mi-octobre), après un discours intransigeant du Président iranien Ali Khamenei devant l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité avait carrément fait une concession à

Iran in no longer insisting on the sequence of actions indicated in the resolution, that is to say, it did not exclude the setting up of the commission of inquiry simultaneously with the cease-fire. But the situation was complicated by the fact that Tehran was already putting a figure on the war reparations which would be due from the aggressor: 300 thousand million United States dollars "to be paid by Iraq alone without the help of her rich friends from the Arabian peninsula".

30. A further concession (according to a version of the Secretary General's confidential nine-part plan published in a newspaper of the United Arab Emirates) was that "there would be no withdrawal of forces within international borders before the commission of inquiry had named the aggressor". And, in early December, Iranian Deputy Foreign Minister Larijani stated bluntly: "There will be no withdrawal until Iraq has started to pay war damages."

31. By mid-November, positions on both sides appeared to have hardened even further, with less and less prospect of Afghan-style "proximity talks" opening between the belligerents under the Secretary General's auspices. Both countries delivered "disappointing" written replies to his proposals. On 10 December, he returned the file to the Security Council to take whatever action it saw fit.

32. Our Assembly will certainly wish to reiterate the appeal to governments and parliaments of member states contained in Resolution 873 (1987) "to support all efforts to mediate, notably those of the United Nations Secretary General", as well as its invitation to the belligerents to co-operate with the Secretary General.

iii. *The United States*

33. Our Assembly's last resolution also reaffirmed a belief that "the superpowers share not only a common interest but a common responsibility to work for the settlement" of the conflict. Unfortunately, with the exception of the unanimous vote on the Security Council's resolution of 20 July, there is little indication of a readiness to acknowledge a common interest, although the Washington Summit led to agreement on the need "for regular exchanges of views" with the aim of "helping the parties in regional conflicts to find peaceful solutions which promote their independence, their freedom and their security".

34. Already, before the first (Geneva) Reagan-Gorbachev summit, our Assembly's Resolution 849 (1985) called in vain upon the superpowers "to make this conflict an issue in their bilateral talks". The recent Washington talks have been just as disappointing as those in Geneva in

l'Iran en n'insistant plus pour que les actions indiquées dans la résolution se déroulent successivement, c'est-à-dire qu'il n'excluait pas la création de la commission d'enquête simultanément au cessez-le-feu. La situation s'est compliquée du fait que Téhéran chiffrait déjà les dommages de guerre que lui devrait l'agresseur: 300 milliards de dollars «à payer par l'Irak seul sans l'aide de ses riches amis de la péninsule d'Arabie».

30. Une autre concession (d'après une version du plan confidentiel en neuf parties du Secrétaire général publiée dans un journal des Emirats arabes unis) a été qu'«il n'y aurait pas de retrait des forces à l'intérieur des frontières internationales avant que la commission d'enquête ait désigné l'agresseur». Et, au début de décembre, le vice-ministre iranien des Affaires étrangères, M. Larijani, a déclaré formellement qu'«il n'y aura pas de retrait tant que l'Irak n'aura pas commencé à régler les dommages de guerre».

31. A la mi-novembre, les positions des deux camps paraissaient s'être encore raidies avec de moins en moins de perspectives de voir s'ouvrir entre les belligérants sous les auspices du Secrétaire général des négociations indirectes comme pour l'Afghanistan. Les deux pays ont remis des réponses écrites «décevantes» à ses propositions. Le 10 décembre le Secrétaire général renvoyait le dossier au Conseil de sécurité pour lui donner toute suite lui paraissant appropriée.

32. Notre Assemblée souhaitera certainement réitérer l'appel aux gouvernements et aux parlements des Etats membres contenu dans la Résolution 873 (1987) «à soutenir tous les efforts de médiation, notamment ceux du Secrétaire général des Nations Unies», ainsi que son invitation aux belligérants à coopérer avec le Secrétaire général.

iii. *Les Etats-Unis*

33. Dans cette résolution, notre Assemblée a également réaffirmé sa conviction «que non seulement il est de l'intérêt des deux superpuissances, mais aussi de leur responsabilité d'œuvrer au règlement» du conflit. Malheureusement, à l'exception du vote unanime sur la résolution du Conseil de sécurité du 20 juillet, les superpuissances ne semblent guère disposées à reconnaître l'existence d'un intérêt commun, bien que le Sommet de Washington ait abouti à un accord sur la nécessité «d'échanges de vues réguliers» visant à aider «les parties aux conflits régionaux à trouver des solutions pacifiques renforçant leur indépendance, leur liberté et leur sécurité».

34. Avant le premier sommet Reagan-Gorbachev (Genève), notre Assemblée avait déjà dans sa Résolution 849 (1985) invité en vain les superpuissances «à porter ce conflit à l'ordre du jour de leurs entretiens bilatéraux». Les récents entretiens de Washington ont été à cet égard aussi décevants

this respect. It is hard to avoid the impression that an opportunity has been wasted, especially after General Secretary Gorbachev had addressed a letter to President Reagan in July, following the adoption of Resolution 598, saying that the two superpowers had good prospects for co-operation in the area (according to Soviet Foreign Ministry spokesman Boris Pyadyshev).

35. It would appear that this same letter identified the greatly increased United States naval presence as one of the main causes of tension in the region. There are considerable reservations in Washington itself where the two Chambers of Congress voted "symbolically" by 222 votes to 184 (the House of Representatives) and 91 votes to 5 (the Senate), expressing their misgivings about the Administration's plan to protect Kuwaiti tankers, which President Reagan had specifically justified on the grounds that "If we don't do it, the Russians will."

36. In October, a private United States "think tank", the Center for Defense Information, run by retired military officers, even pronounced the naval build-up and escorting (from 21 July) of Kuwaiti tankers to have backfired, increasing both danger to shipping and Moscow's inroads in Iran: attacks on shipping had actually increased by one-third in the fourteen weeks following the new deployment, compared with the fourteen previous weeks.

37. Many United States diplomats and press commentators (like Jim Hoagland of the *Washington Post*) are pessimistic: "The fleet (of some 30 ships and 20 000 men) stays in the Gulf because it cannot afford to leave. This circular logic, particularly at the high cost the deployment involves, is a trap rather than an opportunity."

iv. The Soviet Union

38. The Soviet Union has been coming under strong criticism recently from Iraq, although the two countries have had a friendship and co-operation treaty since 1972 and the Soviet Union supplies some 80 % of Iraq's military hardware. The Iraqi Foreign Minister, Tariq Aziz, has declared that "the problem is that the Soviet Union does not want to admit that the Iranians have actually refused Resolution 598". The British journalist Richard Beeston, writing in *The Times* of London, also quotes the analysis of a Western diplomatic source in Baghdad, in the following terms: "Iraq managed to get the United States to come on board more strongly than it had ever dreamed.

que ceux de Genève. Il est difficile d'échapper à l'impression qu'une occasion a été perdue, surtout après l'envoi par le Secrétaire général Gorbatchev au Président Reagan, en juillet, à la suite de l'adoption de la Résolution 598, d'une lettre disant que les deux superpuissances avaient de bonnes perspectives de coopération dans la région (selon Boris Pyadyshev, porte-parole du ministère soviétique des Affaires étrangères).

35. Il semble que dans cette même lettre la forte augmentation de la présence navale des Etats-Unis était désignée comme l'une des principales causes de tension dans la région. Il existe des réserves considérables à Washington même où les deux Chambres du Congrès ont voté «symboliquement» par 222 voix contre 184 (Chambre des représentants) et 91 voix contre 5 (Sénat) pour exprimer leur inquiétude au sujet du plan de l'administration de protéger les pétroliers Koweïtiens, que le Président Reagan avait spécifiquement justifié en disant que «si nous ne le faisons pas, les Russes le feront».

36. En octobre, une équipe privée de réflexion américaine, le *Center for Defense Information* (Centre d'information sur la défense), gérée par des officiers à la retraite, a même déclaré que l'augmentation des forces navales et l'escorte (depuis le 21 juillet) des pétroliers koweïtiens avait été une mesure contre-productive, qui a accru à la fois les dangers pour le trafic maritime et la pénétration de Moscou en Iran: les attaques contre les navires ont en fait augmenté d'un tiers au cours des quatorze semaines qui ont suivi le nouveau déploiement de forces, par rapport aux quatorze semaines antérieures.

37. De nombreux diplomates et commentateurs de presse américains (comme Jim Hoagland du *Washington Post*) sont pessimistes: «La flotte (qui comprend une trentaine de navires et 20 000 hommes) reste dans le Golfe parce qu'elle ne peut pas se permettre de partir. Cette logique circulaire, étant donné notamment le coût élevé du déploiement, est un piège plutôt qu'une chance».

iv. L'Union Soviétique

38. L'Union Soviétique a fait récemment l'objet de vives critiques de la part de l'Irak, bien que les deux pays aient signé un traité d'amitié et de coopération en 1972 et que l'Union Soviétique fournisse à l'Irak 80 % de son matériel militaire. Tariq Aziz, ministre des Affaires étrangères irakien, a déclaré que «le problème est que l'Union Soviétique ne veut pas admettre que les Iraniens ont en fait rejeté la Résolution 598». Le journaliste britannique Richard Beeston, dans *The Times* de Londres, cite également l'analyse d'une source diplomatique occidentale à Bagdad dans les termes suivants: «L'Irak est parvenu à impliquer les Etats-Unis plus fortement qu'il ne l'aurait jamais

Now it is having to learn that it cannot have two superpowers in the same basket.”

39. The United States presence seems all the more counterproductive when it is remembered that, as recently as last May, when the Soviet tanker *Marshal Chuykov* was damaged by a mine, relations between Moscow and Tehran were reported to be becoming increasingly difficult. One source of tension was the fact that Iran, like the United States, arms the resistance to Soviet occupation in Afghanistan.

40. The former British Ambassador in Tehran (from 1974 to 1979), Sir Anthony Parsons, has recalled that “Iran is to the Soviet Union what Mexico is to the United States”. The new United States posture gives the other superpower an irresistible opportunity to enhance its credibility among the Gulf states, while (as an Arab diplomatic source told the Reuter Agency on 12 August) positioning itself to play a constructive role of mediator if and when a real opportunity arises to solve the conflict.

41. However, a remark made by President Gromyko just before the Washington Summit showed that Soviet patience is not inexhaustible and contained a clear warning to the Iranian Ambassador in Moscow, Mr Nobari, to whom it was addressed: Iran is “not really working to end the war”. This could place the “further steps” mentioned in the final paragraph of Resolution 598 “on the agenda”.

D. Europe's vulnerability and responsibility

i. *A certain incoherence, but progress within WEU*

42. During the summer of 1987, divisions within Europe were cruelly exposed by the Gulf crisis, just as European countries were groping towards greater cohesion in defence and security matters, in the framework of Western European Union. Having been urged by the United States Administration, and notably by former Defence Secretary, Mr Weinberger, to acknowledge the vital interest of the Gulf, the European participants in the 13th Summit of Industrialised Nations, held in Venice in early June, showed themselves lukewarm. This reportedly led to the deletion of a call for “enforceable” measures in the framework of preparations for the United Nations Security Council Resolution 598, which was to be adopted a month later. The declaration adopted by the 13th Summit of the Industrialised Nations (including France, the Federal Republic of Germany, Italy and the United Kingdom) nevertheless mentioned the paramount importance of freedom of navigation in the Gulf, where the free flow of oil

imaginé. Il doit maintenant apprendre qu'il ne peut pas avoir deux superpuissances dans le même panier».

39. La présence américaine apparaît particulièrement contre-productive quand on se rappelle qu'aussi récemment que mai dernier, au moment où le pétrolier soviétique *Marshal Chuykov* a été endommagé par une mine, il a été dit que les relations entre Moscou et Téhéran devenaient de plus en plus difficiles. Une source de tension était le fait que l'Iran, comme les Etats-Unis, arme la résistance à l'occupation soviétique en Afghanistan.

40. Sir Anthony Parsons, ancien ambassadeur britannique à Téhéran (de 1974 à 1979) a rappelé que «l'Iran est pour l'Union Soviétique ce que le Mexique est pour les Etats-Unis». La nouvelle position des Etats-Unis donne à l'autre superpuissance une occasion irrésistible d'améliorer sa crédibilité dans les Etats du Golfe, tout en se mettant (d'après une information communiquée par une source diplomatique arabe à l'Agence Reuter le 12 août), en position de jouer un rôle constructif de médiateur lorsque surviendra une véritable occasion de résoudre le conflit.

41. Toutefois, une remarque faite par le Président Gromyko, juste avant le Sommet de Washington, a montré que la patience soviétique n'était pas inépuisable. Cette remarque contenait aussi un avertissement clair à l'adresse de M. Nobari, ambassadeur iranien à Moscou, à qui elle s'adressait: l'Iran «ne s'efforce pas vraiment de mettre fin à la guerre». Cela pourrait placer «à l'ordre du jour» les «nouvelles dispositions» mentionnées dans le dernier paragraphe de la Résolution 598.

D. Vulnérabilité et responsabilité de l'Europe

i. *Une certaine incohérence, mais des progrès au sein de l'UEO*

42. Au cours de l'été 1987, les divisions existant à l'intérieur de l'Europe ont été cruellement mises en évidence par la crise du Golfe, juste au moment où les pays européens essayaient de s'acheminer vers une plus grande cohésion dans les questions de défense et de sécurité, dans le cadre de l'Union de l'Europe occidentale. Bien qu'ayant été exhortés par l'administration américaine, et notamment par M. Weinberger, ancien secrétaire à la Défense, à reconnaître l'intérêt vital du Golfe, les participants européens au 13^e Sommet des nations industrialisées tenu à Venise début juin ont réagi avec tiédeur. Cette attitude a, paraît-il, conduit à la suppression d'un appel en vue de mesures «applicables» dans le cadre de la préparation de la Résolution 598 du Conseil de sécurité des Nations Unies qui devait être adoptée un mois plus tard. La déclaration adoptée par le 13^e Sommet des nations industrialisées (dont la France, la République Fédérale d'Allemagne, l'Italie et le Royaume-Uni) mentionnait néanmoins l'import-

and other traffic (through the Strait of Hormuz) must continue unimpeded.

43. The European country furthest removed from the pro-Iraq stance of the United States (and the United Kingdom) is the Federal Republic of Germany. When Foreign Minister Genscher met his Iranian opposite number in Bonn in late July, he was quoted by one of his national radio stations as saying: "It is a question of a terrible war which was begun by Iraq and in which poison gas has been used by Iraq." Subsequently considerable, and apparently successful, efforts were made by German diplomats to pacify Iraqi indignation at this reported remark. Bonn argues that deployment of German naval units outside the NATO area is ruled out by the Constitution which specifies the purely defensive nature of such forces.

44. During August, strong tensions concerning the Gulf issue surfaced within the Italian Government, notably between the Ministers for Defence and Foreign Affairs. Thus, on 4 August, Defence Minister Zanone declared: "One should be capable of distinguishing between prudence and weakness or indecision", which seemed to imply criticism of the position of Mr Andreotti who was to inform the Parliamentary Foreign Affairs Committee, on 6 August, that the government had just rejected a United States request to send minesweepers to the region "because it believed in addressing the cause rather than the effects of the tension". The Italian decision in early September to send ships to the Gulf followed an Iranian attack on an Italian container ship. In the United Nations Security Council, Italy has proposed the idea, favourably received by the Soviet Union, of a United Nations naval peacekeeping force. On 19 November, the Chamber of Deputies voted by 182 to 145 against the funding decree for the Gulf task force, prompting fears that Italian sailors "would have to swim home".

45. The Dutch chairmanship of WEU (including Defence Minister Wim van Eekelen, a former general rapporteur of this committee) pressed hard, and with some success, for a co-ordinating role for the revitalised WEU. On the one hand WEU Secretary General Alfred Cahen stated on 15 September that "what is done by five of the seven nations is purely under their national responsibility", while six weeks later ministers of the Seven agreed in The Hague on "points of contact" (senior naval officers in capitals) to streamline European and other operations in the Gulf, while Mr van Eekelen was able to state that "the Federal Republic of Germany and Luxembourg are now

tance primordiale de la liberté de navigation dans le Golfe où la libre circulation du pétrole et des autres marchandises (par le détroit d'Hormuz) doit se poursuivre sans entraves.

43. Le pays européen le plus éloigné de la position pro-irakienne des Etats-Unis (et du Royaume-Uni) est la République Fédérale d'Allemagne. Quand M. Genscher, ministre des Affaires étrangères, a rencontré son homologue iranien à Bonn en juillet dernier, il a dit, selon une de ses stations de radio nationales: «Il s'agit d'une guerre affreuse qui a été commencée par l'Irak et dans laquelle ce pays a également utilisé des gaz de combat.» Par la suite, des efforts considérables et apparemment fructueux, ont été déployés par les diplomates allemands pour calmer l'indignation irakienne suscitée par cette remarque. Bonn fait remarquer que le déploiement d'unités navales allemandes hors de la région de l'OTAN est interdit par la constitution qui spécifie la nature purement défensive de ces forces.

44. Au cours du mois d'août, de fortes tensions relatives à la question du Golfe se sont fait jour au sein du Gouvernement italien, notamment entre les ministres de la Défense et des Affaires étrangères. Ainsi, le 4 août, le ministre de la Défense, M. Zanone, a déclaré: «Il faudrait être capable de distinguer entre la prudence et la faiblesse ou l'indécision», ce qui semblait impliquer une critique de la position de M. Andreotti qui devait informer la Commission parlementaire des Affaires étrangères, le 6 août, que le gouvernement venait de rejeter une demande américaine d'envoyer des dragueurs de mines dans la région «parce qu'il estimait préférable de s'attaquer à la cause plutôt qu'aux effets de la tension». La décision italienne, prise début septembre, d'envoyer quand même des navires dans le Golfe, a fait suite à une attaque iranienne contre un porte-conteneurs italien. Au Conseil de sécurité des Nations Unies, l'Italie a lancé l'idée, favorablement accueillie par l'Union Soviétique, d'une force navale de maintien de la paix des Nations Unies. Le 19 novembre, la Chambre des députés a rejeté, par 182 voix contre 145, le décret de financement de la mission dans le Golfe, ce qui a fait craindre à certains que les marins italiens «ne soient obligés de revenir à la nage».

45. La présidence néerlandaise de l'UEO (dont le ministre de la Défense, Wim van Eekelen, ancien rapporteur général de la présente commission) a beaucoup insisté, et avec un certain succès, pour que l'UEO revitalisée joue un rôle de coordination. D'une part, le Secrétaire général de l'UEO, Alfred Cahen, a déclaré le 15 septembre que «ce qui est fait par cinq des sept nations est entièrement sous leur responsabilité nationale», tandis que six semaines plus tard les ministres des Sept ont décidé à La Haye de créer des «points de contact» (officiers supérieurs de la marine dans les capitales) pour rationaliser les opérations européennes et autres dans le Golfe, et M. van Eekelen

also indirectly helping" (Reuter, 28 October). The historic "platform on European security interests", adopted on 27 October by the Foreign and Defence Ministers, put on record their determination to "concert our policies on crises outside Europe insofar as they may affect our security interests".

46. The position of European ships in the Gulf however remains delicate since European officials "freely admit that the last thing they want is to be seen as part of an American-led expedition designed to bring Iran to heel" (Reuter, 13 October).

47. At the level of the Twelve, the European Parliament was provoked by the timidity of the Ministers for Foreign Affairs (meeting in political co-operation on 3 September, when they called on the parties "to exercise the utmost restraint") to express dismay (in a resolution adopted on 17 September) "at the lack of a significant initiative by the ministers of the Twelve in response to circumstances which affect the fundamental interests of the Community's member states". It also called upon the Foreign Ministers, among other things, "to take a joint decision to organise an embargo on arms sales to the two countries involved in the war and to support a similar ban at United Nations level".

ii. Vulnerability to terrorism

48. Our Assembly's Resolution 873 (1987) recalled the Council of Europe's "special commitment to the fight against international terrorism, which violates the most elementary human rights, while undermining the indispensable solidarity among democracies".

49. Europe's vulnerability has been again underlined by the latest "deal" (whose very existence is denied, and whose full details are probably destined to remain shady) which led to the release of Mr Auque and Mr Normandin, two of the five French hostages in Lebanon, and the "exchange" of diplomats (and the pseudo-diplomats) between Paris and Tehran, by the repayment by France of more of the Eurodif loan and by the expulsion to Gabon of more opponents of the Khomeiny regime living in France.

50. There was speculation that this complex arrangement (which certainly falls short of "surrender" in the sense of a reversal of policy, as was seen in the "Irangate" affair) would endanger the Copenhagen Summit of the Twelve, because of its

pouvait déclarer que «la République Fédérale d'Allemagne et le Luxembourg apportent maintenant aussi leur aide indirecte» (Reuter, 28 octobre). Dans la «plate-forme sur les intérêts européens en matière de sécurité», le texte historique adopté le 27 octobre par eux, les ministres des Affaires étrangères et de la Défense ont fait état de leur détermination à «concert nos politiques sur les crises survenant hors d'Europe dans la mesure où elles sont susceptibles d'affecter nos intérêts de sécurité».

46. La position des navires européens dans le Golfe reste néanmoins délicate puisque des responsables européens «admettent librement que la dernière chose qu'ils veulent est d'être vus faisant partie d'une expédition menée par les Etats-Unis d'Amérique et destinée à conduire l'Iran à emboîter le pas» (Reuter, 13 octobre).

47. Au niveau des Douze, le Parlement européen a été incité par la timidité des ministres des Affaires étrangères (lors de la réunion sur la coopération politique du 3 septembre, lorsqu'ils ont invité les parties à faire preuve de la plus grande prudence) à exprimer sa consternation (dans une résolution adoptée le 17 septembre) «devant le manque d'initiative significative des ministres des Douze face aux circonstances qui touchent les intérêts fondamentaux des Etats membres de la communauté». Il a également demandé aux ministres des Affaires étrangères, entre autres, de «prendre une décision commune visant à organiser un embargo sur la vente d'armes aux deux pays belligérants et à soutenir la même interdiction au niveau des Nations Unies».

ii. Vulnérabilité au terrorisme

48. Dans sa Résolution 873 (1987), notre Assemblée a rappelé «l'attachement particulier du Conseil de l'Europe à la défense des droits de l'homme et à la lutte contre le terrorisme international, lequel viole les droits de l'homme les plus élémentaires tout en sapant la solidarité indispensable entre les démocraties».

49. La vulnérabilité de l'Europe a été à nouveau soulignée par la dernière «transaction» (dont l'existence même est niée, et dont les détails sont probablement destinés à rester obscurs) qui a débouché sur la libération de MM. Auque et Normandin, deux des cinq otages français au Liban, et sur l'«échange» de diplomates (et de pseudo-diplomates) entre Paris et Téhéran, par le remboursement par la France d'une partie supplémentaire de l'emprunt Eurodif et par l'expulsion vers le Gabon d'opposants au régime de Khomeiny vivant en France.

50. Certains ont pensé que cet arrangement complexe (qui certainement n'équivaut pas à une «reddition» au sens d'un renversement de politique comme celui auquel on a assisté dans l'affaire de l'*Irangate*) menacerait le Sommet de Copenha-

incompatibility with anti-terrorism agreements at recent summits, notably the "no concession" agreement reached in London in December 1986. And it is indeed possible that it did contribute to the failure, being calculated particularly to irritate the British who also have hostages in Lebanon. The Director of *Le Monde*, André Fontaine, pointed out on 4 December that the Prime Minister, Mrs Thatcher, herself had allowed the staff of the Libyan People's Bureau in London to depart, even though they certainly included the killer of a British policewoman, whereas Mr Gorji was wanted for no more than questioning, which, at least in a formal sense, took place just before his departure from France.

51. Professor Paul Wilkinson (who made a remarkable contribution to the major conference on terrorism organised by our Assembly in 1980) wrote in *The Independent* of London (3 December) that this latest case "provides a powerful new incentive to anti-Western groups and states wanting to seize Western hostages to extort concessions from their governments". He also placed the matter in perspective by noting that even Israel had (in 1985) agreed to release 700 prisoners at the request of a Shia group which hijacked a TWA airliner in Beirut. This specialist even goes so far as to assert that "that astonishing act marked the beginning of the slide in Western firmness and solidarity".

52. There have been persistent reports — the *Turkish Daily News* is one source — that Israel's record of supplying arms to Iran is explained in part by a concern for Iranian Jews, some 25 000 of whom could, according to those reports (denied by Israel), be authorised to make their way to Israel.

53. Does Iran use terror and extortion as an instrument of foreign policy? It would be perverse to pretend otherwise in the light of Iranian statements and when, for example, the Beirut weekly magazine *As-Shiraa* (which proved so accurate in the case of the Irangate revelations) reported last June the existence of a four-man committee, including President Khomeini and Speaker Rafsandjani, which "administers" the Western hostages in Lebanon. This report turned out, however, too categorical in its assertion that "Iran holds the key to the problem and no hostage will go free until the demands of this country are satisfied: Washington must release thousands of millions of dollars and continue its arms deliveries while Paris must settle the financial dispute (the Eurodif loan) and abandon its support for Iraq".

gue des Douze, à cause de son incompatibilité avec les accords anti-terroristes adoptés aux récents sommets, notamment l'accord sur le refus de concessions conclu à Londres en décembre 1986. Et il est certes possible qu'il ait contribué à l'échec, étant calculé pour irriter particulièrement les Britanniques qui ont eux aussi des otages au Liban. André Fontaine, Directeur du journal *Le Monde*, a souligné le 4 décembre que M^{me} Thatcher elle-même avait autorisé le personnel du Bureau du peuple libanais à Londres à s'en aller, bien que l'un d'entre eux ait certainement été l'assassin d'une femme policier britannique, tandis que M. Gordji n'était invité qu'à se soumettre à un interrogatoire qui, au moins pour la forme, a eu lieu juste avant son départ de France.

51. Le professeur Paul Wilkinson (qui a fait une contribution remarquable à la grande conférence sur le terrorisme organisée par notre Assemblée en 1980) a écrit dans *The Independent* de Londres (3 décembre) que ce dernier cas « procure une nouvelle et puissante incitation aux groupes et Etats anti-occidentaux désireux de se saisir d'otages occidentaux pour extorquer des concessions à leurs gouvernements ». Il a également placé la question en perspective en notant que même Israël avait (en 1985) accepté de relâcher 700 prisonniers à la demande d'un groupe chiite qui avait détourné un avion de la TWA à Beyrouth. Ce spécialiste va même jusqu'à affirmer que « cet acte étonnant a marqué le commencement de l'affaiblissement de la fermeté et de la solidarité occidentales ».

52. Selon des rapports réitérés — une des sources étant le *Turkish Daily News* — les fournitures d'armes par Israël à l'Iran s'expliquent en partie par le souci du sort des juifs iraniens, dont environ 25 000 pourraient, selon ces rapports (ce que nie Israël), être autorisés à partir pour Israël.

53. L'Iran se sert-il de la terreur et du chantage comme d'un instrument de politique étrangère? Ce serait faire preuve de mauvaise foi que de prétendre le contraire à la lumière des déclarations iraniennes et alors que, par exemple, l'hebdomadaire de Beyrouth *As-Shiraa* (qui a fait des révélations très exactes dans le cas de l'*Irangate*) a signalé en juin dernier l'existence d'un comité de quatre hommes, dont le Président Khomeini et le Président du parlement Rafsandjani, qui « gère » les otages occidentaux au Liban. Ce rapport s'est avéré cependant trop catégorique dans son affirmation « que l'Iran détient la clé du problème et qu'aucun otage ne sera libéré tant que les exigences de ce pays ne seront pas satisfaites : Washington doit verser des milliards de dollars et continuer ses livraisons d'armes tandis que Paris doit régler le différend financier (emprunt Eurodif) et abandonner son soutien à l'Irak ».

iii. *The all-powerful profit motive ?*

54. Like virtually every international organisation, the resolutions of our Assembly have called for "a total arms embargo, the breaking of which no consideration can justify" (Resolution 873), but the difficulties revealed in several Council of Europe member states make it particularly appropriate that the Political Affairs Committee has appointed a rapporteur on the question of the arms trade and human rights. The Assembly could already announce its intention to give full exposure and publicity to the failure of our member governments, as well as non-member governments, to enforce the embargo.

55. In France, for example, President Mitterrand was recently obliged to address his citizens concerning the sale to Iran by the Luchaire firm between 1982 and 1986 of half a million artillery shells. The leaked Barba report (by the Comptroller-General of the French army) indicated that this had been possible by means of false certificates giving as destinations Portugal, Brazil, Thailand, Yugoslavia, Greece, Peru or Ecuador.

56. The President of the French Republic was able to preserve credibility by explaining that "the Constitution does not require me to check export licences for war material". But numerous high-placed officials must have known of this illegal trade, according to Pierre Marion, a former Director General of France's secret service. In an article in *Le Monde* (28 November) on "the danger of the military-industrial complex", he states that such a trade "could not have been authorised, then executed, for more than two years without being perfectly well known by dozens and dozens of senior officers and officials who either actively helped or closed their eyes".

57. In other Council of Europe member countries, it has clearly also been the practice to "close the eyes", for example when the Swedish company Boghammars marine AB exported 50 thirteen-metre speedboats (suitable, as Western shipping was to learn to its cost, as a platform for rocket-propelled grenades), having been assured by the Iranian authorities that they were required for "customs and coast-guard purposes only".

58. There are also recent revelations that South African business interests were able to use a Greek front company for trading arms for oil with Iran, while the latter was able to order "a million mines" in 1981, which were supplied by three European firms: the French *Société nationale des poudres et explosifs* (SNPE), the Italian *Valsella Meccanotecnica* and Sweden's Bofors. Moreover, a Belgian parliamentary committee of inquiry was

iii. *Le tout-puissant mobile du profit ?*

54. Comme pratiquement toutes les organisations internationales, les résolutions de notre Assemblée ont demandé «un embargo total sur les armes dont aucune considération ne peut justifier la violation» (Résolution 873), mais les difficultés apparues dans plusieurs Etats membres du Conseil de l'Europe montrent qu'il est particulièrement approprié que la commission des questions politiques ait nommé un rapporteur sur la question du commerce des armes et des droits de l'homme. L'Assemblée pourrait d'ores et déjà annoncer son intention de dénoncer et de rendre public le non-respect de l'embargo par nos Etats membres, ainsi que par des Etats non membres.

55. En France, par exemple, le Président Mitterrand a été récemment obligé de s'adresser aux citoyens au sujet de la vente à l'Iran par la société Luchaire entre 1982 et 1986 d'un demi-million d'obus d'artillerie. Le rapport Barba (établi par le Contrôleur général de l'armée française), qui a été rendu public à la faveur d'une fuite, indiquait que cette vente a été possible grâce à de faux certificats faisant état de destinations comme le Portugal, le Brésil, la Thaïlande, la Yougoslavie, la Grèce, le Pérou ou l'Equateur.

56. Le Président de la République française a pu conserver sa crédibilité en expliquant que la constitution ne l'obligeait pas à vérifier les licences d'exportation pour le matériel de guerre. Mais de nombreux hauts fonctionnaires ont dû être au courant de ce commerce illicite, selon Pierre Marion, ancien Directeur général des services secrets français. Dans un article paru dans *Le Monde* (28 novembre) sur «Le danger du complexe militaro-industriel», il déclare qu'un tel commerce «n'a pu être autorisé, puis exécuté, pendant plus de deux ans sans être parfaitement connu de dizaines et de dizaines de hauts militaires et de hauts fonctionnaires, qui ont soit aidé à sa réalisation, soit fermé les yeux».

57. Dans d'autres Etats membres du Conseil de l'Europe, on a également «fermé les yeux», par exemple quand la société suédoise *Boghammars marin AB*, a exporté cinquante canots automobiles 13 m (pouvant servir, comme les navires occidentaux devaient l'apprendre à leur dépens, de plates-formes pour des fusées lance-grenades), les autorités iraniennes lui ayant assuré qu'ils étaient nécessaires «uniquement pour les besoins des douaniers et des gardes-côtes».

58. En outre, selon des révélations récentes, des milieux d'affaires sud-africaines ont pu se servir d'une société écran grecque pour échanger avec l'Iran des armes contre du pétrole; tandis que l'Iran a été en mesure de commander «1 million de mines» en 1981 qui ont été fournies par trois sociétés européennes: la Société nationale des poudres et explosifs (SNPE) française, la *Valsella Meccanotecnica* italienne et la société suédoise

recently able to establish the extent to which the ports of Antwerp and Zeebrugge have been used for the clandestine arms trade with Iran. The problem would probably be to find a Council of Europe member country which is not involved, in some form or other, in this immensely lucrative trade.

iv. *The Council of Europe and Turkey's unique role*

59. The Parliamentary Assembly was considered a valid interlocutor by a high-level Iraqi parliamentary delegation, led by the Deputy Speaker Bahaa Al-din Ahmed. The contact group of the Political Affairs Committee, which received the delegation in Paris on 10 September, was reminded of the surprising fact that Iran and Iraq still maintained diplomatic relations and embassies in each other's capitals. By the end of that month, however, the diplomatic break was consummated, and the fact that Turkey undertook to represent the interests of both countries is highly significant and provides an additional reason why the Council of Europe, mindful of its moral prestige and acknowledged role as the conscience of Europe, should devote a third debate (and, for the first time, a general policy debate) to the Gulf war. My predecessor's reports noted how Turkey had played an eminent role in the exchange of prisoners. The same was the case on 12 October, where the exchange of diplomats was concerned.

60. Resolution 873 (1987) devoted two paragraphs specifically to Turkey and the problem of refugees from the war:

“Expresses its solidarity with Turkey in its efforts to seek a settlement through the Islamic Conference Organisation, and also in the burden resulting from the presence on its territory of hundreds of thousands of refugees seeking asylum to escape the war raging along its frontiers;

Invites the governments of member states to take in asylum-seekers as far as they are able so that these people do not suffer twice over from war, political persecution or legal insecurity.”

61. Estimates of Iranian refugees in Turkey range from 400 000 to 1,5 million, and a specialist has estimated that 5 000 to 10 000 arrive in Turkey every month (*International Herald Tribune*, 27 May). At a time when Amnesty International is appealing to Turkey not to return Iranian asylum-seekers to a country where they risk torture, execution or imprisonment, Turkey's partners within the Council of Europe must offer more than verbal

Bofors. De plus, une commission d'enquête parlementaire belge a récemment pu établir dans quelle mesure les ports d'Anvers et de Zeebrugge avaient été utilisés pour le commerce d'armes clandestin avec l'Iran. Le problème serait probablement de trouver un Etat membre du Conseil de l'Europe qui ne soit pas associé, sous une forme ou une autre, à ce commerce extrêmement lucratif.

iv. *Le Conseil de l'Europe et le rôle privilégié de la Turquie*

59. L'Assemblée parlementaire a été considérée comme un interlocuteur valable par une délégation parlementaire irakienne de haut niveau, dirigée par le vice-président de l'Assemblée irakienne Bahaa Al-din Ahmed. Le Groupe de contact de la commission des questions politiques, qui a reçu la délégation le 10 septembre à Paris, s'est vu rappeler le fait surprenant que l'Iran et l'Irak conservaient des relations diplomatiques et des ambassades dans leurs capitales respectives. Avant la fin de septembre, toutefois, la rupture diplomatique était consommée, et le fait que la Turquie s'est engagée à représenter les intérêts des deux pays est hautement significatif et constitue une raison supplémentaire pour que le Conseil de l'Europe, soucieux de conserver son prestige moral et son rôle reconnu de conscience de l'Europe, consacre un troisième débat (et son premier débat de politique générale) à la guerre du Golfe. Mon prédécesseur a noté dans ses rapports que la Turquie avait joué un rôle éminent dans l'échange de prisonniers. Il en a été de même, le 12 octobre, quand il s'est agi de l'échange de diplomates.

60. La Résolution 873 (1987) contient deux paragraphes spécialement consacrés à la Turquie et au problème des réfugiés de guerre :

«Exprime sa solidarité avec la Turquie dans ses efforts pour trouver un règlement par l'intermédiaire de l'Organisation de la Conférence islamique, ainsi que dans la charge que représente la présence sur son territoire de centaines de milliers de réfugiés à la recherche d'un asile à cause d'une guerre qui fait rage tout le long de ses frontières ;

Invite les gouvernements des Etats membres à accueillir, dans la mesure de leurs possibilités, les demandeurs d'asile afin que ces personnes ne deviennent doublement victimes de la guerre, de la persécution politique ou de l'insécurité juridique.»

61. Selon les estimations le nombre de réfugiés iraniens en Turquie se situerait entre 400 000 et 1,5 million, et un spécialiste a estimé qu'il en arrivait en Turquie 5 à 10 000 par mois (*International Herald Tribune*, 27 mai). Au moment où Amnesty International demande à la Turquie de ne pas renvoyer les demandeurs d'asile dans un pays où ils risquent d'être torturés, exécutés ou emprisonnés, les partenaires de la Turquie au sein du Conseil de

expressions of solidarity, and show willingness to accept more Iranian refugees themselves, since there are indications that Turkey, which does not require a visa from them and was once a country of transit, has now become a cul-de-sac.

APPENDIX I

Resolution 873 (1987) on the War between Iraq and Iran¹

APPENDIX II

Resolution 598

*Adopted by the United Nations Security Council,
on 20 July 1987*

The Security Council,

Reaffirming its Resolution 582 (1986);

Deeply concerned that, despite its calls for a cease-fire, the conflict between Iran and Iraq continues unabated, with further heavy loss of human life and material destruction;

Deploing the initiation and continuation of the conflict;

Deploing also the bombing of purely civilian population centres, attacks on neutral shipping or civilian aircraft, the violation of international humanitarian law and other laws of armed conflict, and, in particular, the use of chemical weapons contrary to obligations under the 1925 Geneva Protocol;

Deeply concerned that further escalation and widening of the conflict may take place;

Determined to bring to an end all military actions between Iran and Iraq;

Convinced that a comprehensive, just, honourable and durable settlement should be achieved between Iran and Iraq;

Recalling the provisions of the Charter of the United Nations, and in particular the obligation of all member states to settle their international disputes by peaceful means in such a manner that international peace and security and justice are not endangered;

Determining that there exists a breach of the peace as regards the conflict between Iran and Iraq;

Acting under Articles 39 and 40 of the Charter of the United Nations,

l'Europe doivent offrir plus que des expressions verbales de solidarité, et se montrer disposés à accueillir eux-mêmes davantage de réfugiés iraniens, puisque certains signes donnent à penser que la Turquie, qui ne leur demande pas de visa, et était autrefois un pays de transit, est devenue un cul-de-sac.

ANNEXE I

Résolution 873 (1987) relative à la guerre entre l'Irak et l'Iran¹

ANNEXE II

Résolution 598

*adoptée par le Conseil de sécurité des Nations Unies,
20 juillet 1987*

Le Conseil de sécurité,

Réaffirmant sa Résolution 582 (1986);

Profondément préoccupé de ce que, en dépit de ses appels à un cessez-le-feu, le conflit entre l'Iran et l'Irak se poursuit sans diminuer d'intensité et continue d'entraîner de lourdes pertes en vies humaines et des destructions matérielles;

Déplorant le déclenchement et la poursuite du conflit;

Déplorant également le bombardement de centres de peuplement exclusivement civils, les attaques contre des navires neutres ou des avions civils, les violations du droit humanitaire international et d'autres règles relatives aux conflits armés et, notamment, l'utilisation d'armes chimiques en contravention des obligations découlant du Protocole de Genève de 1925;

Profondément préoccupé par la possibilité d'une nouvelle escalade et d'une extension du conflit;

Résolu à mettre fin à toutes les actions militaires entre l'Iran et l'Irak;

Convaincu de la nécessité de parvenir à un règlement global, juste, honorable et durable entre l'Iran et l'Irak;

Rappelant les dispositions de la Charte des Nations Unies, en particulier l'obligation qu'ont tous les Etats membres de régler leurs différends internationaux par des moyens pacifiques, de telle manière que la paix et la sécurité internationales ainsi que la justice ne soient pas mises en danger;

Constatant qu'il existe une rupture de la paix en ce qui concerne le conflit entre l'Iran et l'Irak;

Agissant en vertu des articles 39 et 40 de la Charte des Nations Unies,

1. This text is published separately. It can be obtained on request from the Distribution Service, Council of Europe, F-67006 Strasbourg Cedex.

1. Ce texte a été publié séparément. Il est disponible sur demande adressée au Service de la distribution, Conseil de l'Europe, F-67006 Strasbourg Cedex.

1. Demands that, as a first step towards a negotiated settlement, Iran and Iraq observe an immediate cease-fire, discontinue all military actions on land, at sea and in the air, and withdraw all forces to the internationally recognised boundaries without delay ;
 2. Requests the Secretary General to dispatch a team of United Nations observers to verify, confirm and supervise the cease-fire and withdrawal, and further requests the Secretary General to make the necessary arrangements in consultation with the parties and to submit a report thereon to the Security Council ;
 3. Urges that prisoners of war be released and repatriated without delay after the cessation of active hostilities, in accordance with the 3rd Geneva Convention of 12 August 1949 ;
 4. Calls upon Iran and Iraq to co-operate with the Secretary General in implementing this resolution and in mediation efforts to achieve a comprehensive, just and honourable settlement, acceptable to both sides, of all outstanding issues, in accordance with the principles contained in the Charter of the United Nations ;
 5. Calls upon all other states to exercise the utmost restraint and to refrain from any act which may lead to further escalation and widening of the conflict, and thus to facilitate the implementation of this resolution ;
 6. Requests the Secretary General to explore, in consultation with Iran and Iraq, the question of entrusting an impartial body with inquiring into responsibility for the conflict and to report to the Security Council as soon as possible ;
 7. Recognises the magnitude of the damage inflicted during the conflict and the need for reconstruction efforts, with appropriate international assistance, once the conflict is ended and, in this regard, requests the Secretary General to assign a team of experts to study the question of reconstruction and to report to the Security Council ;
 8. Further requests the Secretary General to examine, in consultation with Iran and Iraq and with other states of the region, measures to enhance the security and stability of the region ;
 9. Requests the Secretary General to keep the Security Council informed on the implementation of this resolution ;
 10. Decides to meet again as necessary to consider further steps to ensure compliance with this resolution.
1. Exige, comme première mesure en vue d'un règlement négocié, que l'Iran et l'Irak observent immédiatement un cessez-le-feu, suspendent toutes actions militaires sur terre, en mer et dans les airs, et retirent sans délai toutes les forces jusqu'aux frontières internationalement reconnues ;
 2. Prie le Secrétaire général d'envoyer une équipe d'observateurs des Nations Unies pour vérifier, confirmer et superviser le cessez-le-feu et le retrait des forces et le prie également de prendre, en consultation avec les parties, les dispositions nécessaires à cette fin et de présenter un rapport au Conseil de sécurité à ce sujet ;
 3. Demande instamment que les prisonniers de guerre soient libérés et rapatriés sans délai après la fin des hostilités actives, en conformité avec la 3^e Convention de Genève du 12 août 1949 ;
 4. Demande à l'Iran et à l'Irak de coopérer avec le Secrétaire général à l'application de la présente résolution et aux efforts de médiation en vue de parvenir à un règlement global, juste et honorable, acceptable par les deux parties, de toutes les questions en suspens, en conformité avec les principes contenus dans la Charte des Nations Unies ;
 5. Demande à tous les autres Etats de faire preuve de la plus grande retenue, de s'abstenir de tout acte qui pourrait intensifier et élargir encore le conflit et de faciliter ainsi l'application de la présente résolution ;
 6. Prie le Secrétaire général d'explorer, en consultation avec l'Iran et l'Irak, la possibilité de charger un organe impartial d'enquêter sur la responsabilité du conflit et de faire rapport au Conseil de sécurité dès que possible ;
 7. Reconnaît l'ampleur des dommages infligés durant le conflit et la nécessité d'efforts de reconstruction, avec une assistance internationale appropriée, une fois le conflit terminé et, à cet égard, prie le Secrétaire général de désigner une équipe d'experts pour étudier le problème de la reconstruction et faire rapport au Conseil de sécurité ;
 8. Prie en outre le Secrétaire général d'examiner, en consultation avec l'Iran et l'Irak et avec d'autres Etats de la région, les mesures susceptibles de renforcer la sécurité et la stabilité de la région ;
 9. Prie le Secrétaire général de tenir le Conseil de sécurité informé de l'application de la présente résolution ;
 10. Décide de se réunir à nouveau en tant que de besoin pour envisager l'adoption de nouvelles dispositions afin d'assurer le respect de la présente résolution.